



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU CHER

CANTON D'AVORD

COMMUNE DE MARSEILLES LES AUBIGNY

L'an deux mil dix-huit le 18 septembre 2018 le conseil municipal de la commune de Marseilles-
lès- Aubigny dûment convoqué, le 10 septembre 2018 s'est réuni en session ordinaire à la
halte-repos sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre RENAULT Maire.

Présents: M.RENAULT,M.GRILLON ,MME DUFOUR,M BOUHOUR,M BRENON,M
DENET,,M.GERMAIN ,M.GENTY ,MME RAPEAU

Procuration :MME LECORDIER à M.GRILLON

Absents : M.FLOUZAT

La séance est ouverte à 18h00

Le compte rendu de la séance du 28 mai 2018 est lu et adopté à l'unanimité des présents
Mme DUFOUR est élue secrétaire de séance

1. ACTUALISATION DU CM (suite démissions)

Le Maire informe les membres du CM des démissions de :

- Madame Nadine GONTIER le 2 août 2018 pour raison de santé
- Monsieur Tony CARON le 1 août 2018 pour raison professionnelle

Le CM est maintenant composé de 11 membres

M Tony CARON n'est, de ce fait plus membres de certaines commissions qui restent
inchangées pour les autres membres

2. AMENAGEMENT RUE DU PORT.

21. Aménagement futur

La société MD concept a été retenue pour la Maitrise d'œuvre.

Le planning provisoire est le suivant :

- | | | |
|-----------------------|-------------------------------------|----|
| -relevé topographique | septembre 2018 | -- |
| -étude préliminaire | fin novembre 2018 | |
| -dossiers subventions | décembre 2018-réponses en mars 2019 | |

-consultations
-travaux

juin-juillet 2019

Nécessité de consulter le SDE 18 pour enfouissement éventuel des lignes
Définir l'opportunité de remplacer les canalisations

Un groupe de travail est constitué de : Mme RAPEAU et MM BOUHOUR, DENET, GENTY, GERMAIN.

22. Décisions provisoires pour améliorer la sécurité

*La limitation de la vitesse à 30 km/h est votée à l'unanimité sur toute la longueur de la rue .
La signalisation adéquate sera installée par les services techniques de la municipalité.*

3. AFFOUAGES 2019

Les parcelles 5 et 6 concernées pour des travaux de cloisonnement. Le volume estimé par l'ONF est d'environ 225 m³.

A l'unanimité des présents, le prix de 7€/stère est retenu, Le nombre d'affouagistes sera limité à 15 (par tirage au sort si nécessaire)

Garants nommés à l'unanimité sont :
Thierry Germain
Philippe Genty
Patrick Denet

Le règlement communal d'exploitation des affouages sera réactualisé

4. POINT SUR LES ASSOCIATIONS

-Le Brocard Marseillais

Le calendrier de chasse 2018/2019 est adopté à l'unanimité et affiché en mairie

-Tennis

Le cours N°1 a été refait

5. INCORPORATION DU PPRi AUX DOCUMENTS D'URBANISME DE LA COMMUNE

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la Loire « Vals du Bec d'Allier et de Givry sur les communes de Cours-les-Barres, Cuffy, Jouet-sur-l'Aubois et Marseilles-lès-Aubigny » approuvé le 22 mai 2018 est annexé en tant que servitude d'utilité publique aux documents d'urbanisme des communes pour lesquels la communauté de communes exerce la compétence en matière de document d'urbanisme.

Soit le POS pour Marseilles-lès-Aubigny

6. ADMISSION EN NON VALEUR

Demande du comptable qui n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état joint

-Service assainissement : 520,47 € (50% environ suite décès)

-Service des eaux : 4665,70 €

L'admission en non valeur est adoptée à l'unanimité

7. GESTION DES DECHETS VERTS

Rappel de l'évolution de la législation avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte :

-interdiction aux collectivités d'utiliser le moindre produit phytosanitaire pour l'entretien des jardins, des voiries ou des trottoirs depuis le 1 janvier 2018.

-cette disposition ne s'appliquera aux particuliers qu'à partir du 1 janvier 2019.

Il en résulte une augmentation importante des temps nécessaires à l'entretien des espaces verts pour la commune.

En conséquence l'application stricte des décisions de 2015 pour les déchets verts des particuliers, modifiée comme ci-dessous est adoptée à l'unanimité :

Fréquence de ramassage : mardi tous les 15 jours

Stockage dans des poubelles ouvertes de poids inférieurs à 20kg

Le ramassage ne se fera que pour les personnes répondants aux critères et inscrites par le CCAS

-Brûlage dans les propriétés privées

Actuellement tout brûlage est interdit dans les domaines privés. Un arrêté municipal sera proposé à la préfecture pour essayer d'obtenir une dérogation.

8. COMPTEURS LINKY

Suite validation par le tribunal administratif de l'interdiction pour Enedis d'entrer dans les logements sans accord des propriétaires ou des occupants pour poser les compteurs Linky

La majorité du conseil municipal autorise le maire à prendre un arrêté pour assurer la liberté de choix à titre individuel des utilisateurs sans pression afin d'accepter ou non l'accès à leur logement et la transmission de leurs données personnelles à des partenaires commerciaux de Linky

(Tribunal administratif de Toulouse)

9. C.C.A.S

Colis de Noël : à l'unanimité le conseil décide le renouvellement des colis pour Noël et non des bons

Critères d'attribution des bons de 12€

Suite à l'évolution des critères d'imposition et à l'augmentation du nombre de personnes de plus de 70 ans, le conseil municipal vote à l'unanimité le passage de la non-imposition au revenu fiscal de référence comme critère d'attribution des bons.

Le critère de l'âge de 70 ans est maintenu.

10. POINT SUR SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENTS

ASSAINISSEMENT:

-Etude de faisabilité

Pas nécessaire de réorganiser le traitement des eaux de MIA

Cependant des travaux d'aménagement sont à effectuer

AMO : L'arbreingénierie (5905€)

Durée : environ 8 mois

Coût : première évaluation entre 15 et 20000€

-DSP –Délégation de Service Public(étude simultanée avec Jouet)

AMO :cabinet MERLIN

Ouverture des offres le 6 septembre (2 candidats, VEOLIA et laSAUR)

Décision en décembre

EAU :

-DSP-Adhésion à un syndicat :

2 possibilités SIAEP de Sancergues par Beffes et SIAEP de Nérondes par Jouet

Rappel de la procédure

Décision du CM

Délibération transmise au SIAEP

Délibération du SIAEP

Délibération des communes adhérentes

Possibilité de présentation au CM par chaque syndicat

-Périmètre de protection du Captage

Premières indications de l'ingénieur hydrogéologue agréé transmises au conseil départemental

(Après un délai de 1an)

-SDIS : Résultats du contrôle des bornes. Une numérotation et des petits travaux sont à effectuer

11.POINT SUR TRAVAUX EN COURS

ECOLES

_Installation des matériels dans le cadre de l'école numérique effectuée

-Réfection école maternelle (menuiseries, électricité, isolation des plafonds...)faite pendant les vacances

CIMETIERE

Relevé topographique effectué par le géomètre pour la numérisation. Résultats en octobre

PONT de l'AUBOIS chemin piétonnier à effectuer par la commune après les travaux sur le pont en octobre

CSC sonorisation réparée par M Renault des Pingouins

12.QUESTIONS DIVERSES

Antenne Orange-convention signée et demande de travaux déposée à la CdC

Fleurissement -la réunion de la commission fleurissement est programmée le mercredi 3 octobre à 14h30.

P.Genty demande d'étudier l'installation d'un panneau « voie sans issue » pour le chemin qui conduit à la station d'épuration.

P.Denet évoque :

Le problème des détritrus déposés sur l'aire de piquenique des loges.

L'entretien des haies rue des Rouletins (commune ou riverains) ainsi que rue du Carrefour René GACHOT.

Les problèmes à régler avec le SMIRTOM (passage d'un petit camion afin d'éviter de détériorer la chaussée quai MAHAUT et rue du carrefour René GACHOT.

(Poids limité à 3,5t)

La séance est levée à 20h15

Le maire

le secrétaire

les conseillers